

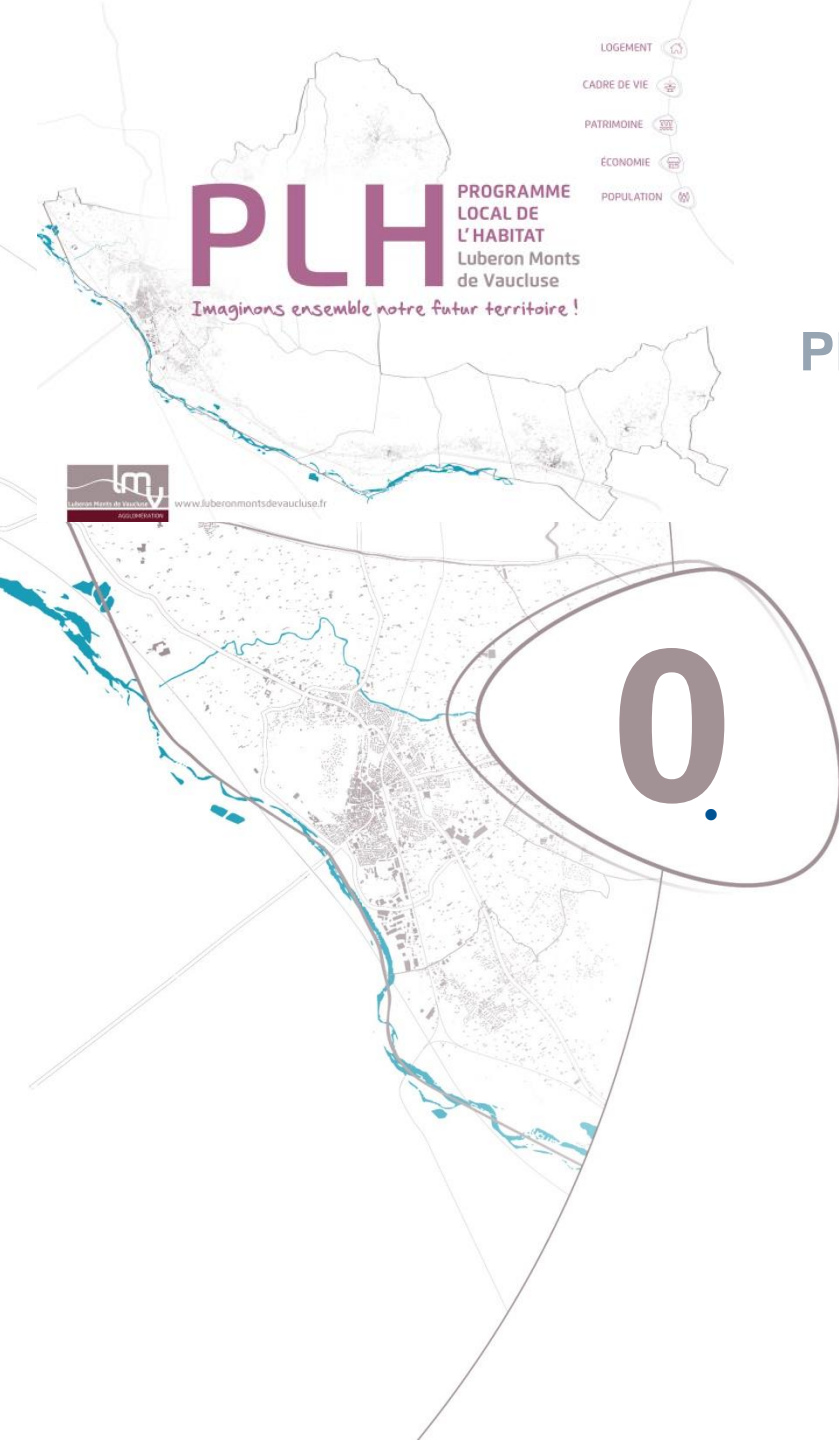


Réunion publique

Redynamiser le centre ancien par l'habitat

Samedi 10 juin 2023





PLH 2020-2025 adopté en février 2020 5 axes stratégiques et 18 actions

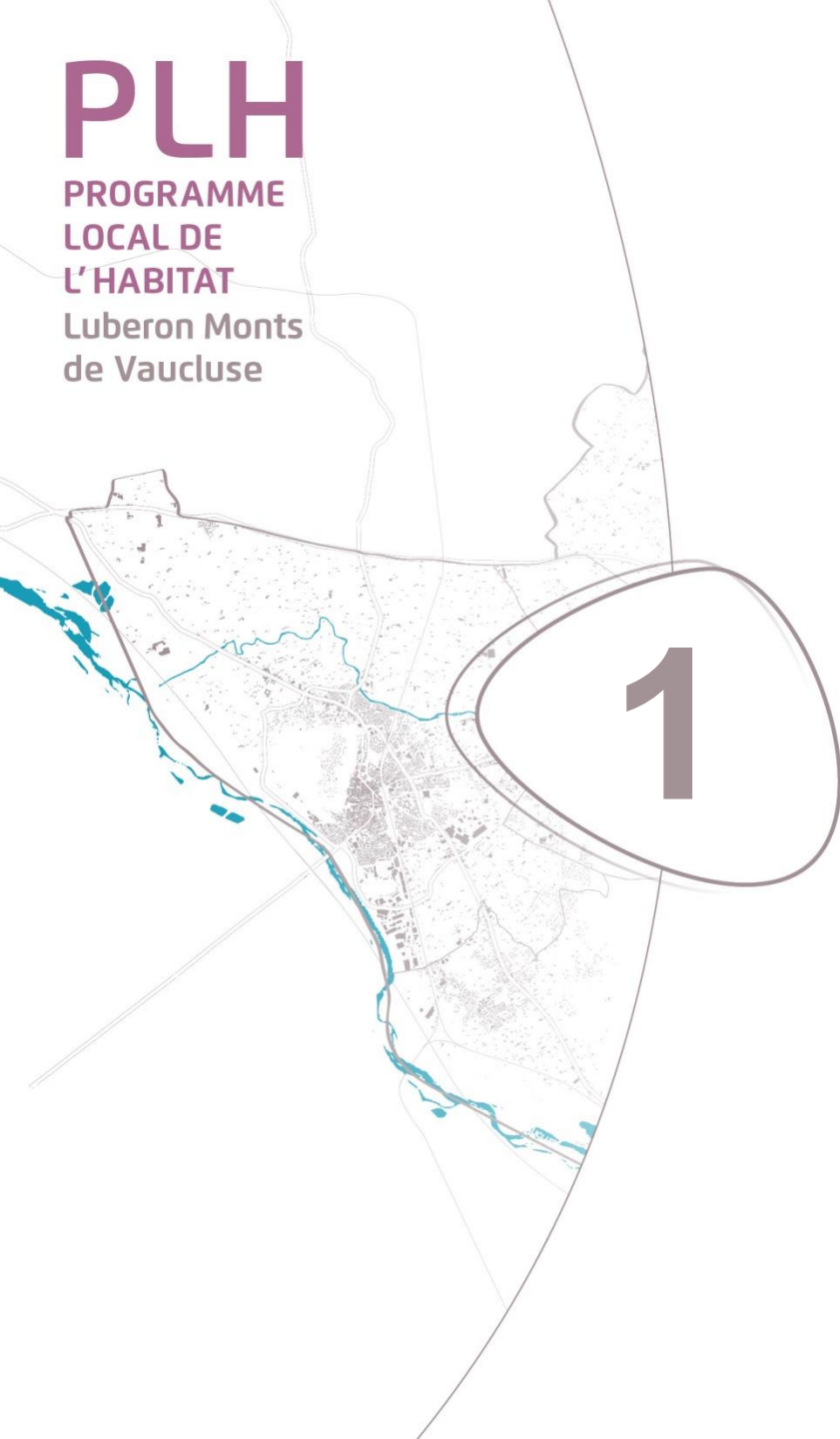
Améliorer le parc privé
Contribuer au PIG
départemental

Lutter contre l'habitat indigne
Mettre en place un permis de louer

PLH

PROGRAMME
LOCAL DE
L'HABITAT

Luberon Monts
de Vaucluse



Le PIG Départemental

Les propriétaires occupants



Les taux de subvention PO

Modalités d'interventions pour les propriétaires occupants

Sur des territoires dotés de PLH ou

Communes de plus de 10 000 habitants, soumises à l'article 55 de la Loi SRU et ayant moins de 15% de logements sociaux

	Dispositif PO	Travaux lourds logement indigne ou très dégradé		Travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat		Travaux pour l'autonomie de la personne		travaux lutte contre la précarité énergétique	
		ménages aux ressources très modestes	ménages aux ressources modestes	ménages aux ressources très modestes	ménages aux ressources modestes	ménages aux ressources très modestes	ménages aux ressources modestes	ménages aux ressources très modestes	ménages aux ressources modestes
Aide aux travaux	Anah	50%		50%		50%	35%	50%	
	Plafond des travaux subventionnables	50 000 €		20 000 €		20 000 €		20 000 €	
	Aide CD sur le montant de travaux HT plafonné Anah	10%	5%	10%	5%	5%	5%	8%	
Aide aux travaux du volet énergie	Aide Région PACA: 50% de la part départementale	5% Si gain nrj de 38%*		5% Si gain nrj de 38%*		10% Si travaux ≥ 8000€		4% Si gain nrj de 38%*	
	Prime HM	10% plafond 2 000€	10% plafond 1 600€ Si cumulé avec autre thématique	10% plafond 2 000€	10% plafond 1 600€ Si cumulé avec autre thématique	10% plafond 2 000€	10% plafond 1 600€ Si cumulé avec autre thématique	10% plafond 2 000€	10% plafond 1 600€ Si cumulé avec autre thématique
	Bonification HM CD 84	500 €		500 €		500 €		500 €	
	Prime Région : Précarité énergétique (Gain nrj de 50%)	10% Travaux entre 20000€ et 40000 €		10% Travaux entre 20000€ et 40000 €		10% Travaux entre 20000€ et 40000 €		10% Travaux entre 20000€ et 40000 €	
Agglomérations	Prime Région : Transition énergétique Si BBC rénovation Éligible au PO modeste	10% Travaux entre 20 000€ et 40 000 € (< 72 kW tep/m²/an et < 400m)		10% Travaux entre 20 000€ et 40 000 € (< 72 kW tep/m²/an et < 400m)		10% Travaux entre 20 000€ et 40 000 € (< 72 kW tep/m²/an et < 400m)		10% Travaux entre 20 000€ et 40 000 € (< 72 kW tep/m²/an et < 400m)	
	> Grand Avignon > CCPRO > Sorgues du comtat > LMV	4% % 10% 10%		4% % 10% 10%		4% % 10% 10%		4% % 10% 10%	

* En cas de non atteinte des gains mini de 38%, le projet peut être éligible si le PO réalise un bouquet de travaux BBC compatible avec au – 4 postes liés aux éco d'nrj dont 2 portant sur l'enveloppe du bâtiment (isolation des murs, de la toiture ou des planchers, menuiseries) et 2 portant sur la ventilation et le confort d'été.



Les propriétaires bailleurs



Les taux de subvention PB

Modalité d'intervention pour les propriétaires bailleurs : Etiquette énergétique à atteindre : D minimum

- Territoire doté de PLH.
- Communes de plus de 10 000 habitants, soumises à l'article 55 de la Loi SRU et ayant moins de 15% de logements sociaux.

Dispositif PB	Travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé		Travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat et autonomie de la personne		- Travaux en dégradation moyenne, - Travaux suite à une procédure RSD, - Travaux Habiter Mieux (gain nrj mini 35%) - Travaux pour transformation d'usage	
	LCTS	LCS	LCTS	LCS	LCTS	LCS
ANAH	35%	35%	35%	35%	25%	25%
Plafond des travaux subventionnables	1 000€/m ² dans la limite des 80 000 €		750€/m ² dans la limite des 60 000 €		750€/m ² dans la limite des 60 000 €	
Aide CD64 montant de travaux H.T plafonné Anah	8 %	4 %	8 %	4 %	8 %	4 %
Aide Région: 50% de la part CD	4 % Si gain nrj de 50%*	2 % Si gain nrj de 50%*	4 % Si gain nrj de 50%*	2 % Si gain nrj de 50%*	4 % Si gain nrj de 50%*	2 % Si gain nrj de 50%*
Prime Région transition nrj Si BBC rénovation **	10% Travaux entre 20 000€ et 40 000 €		10% Travaux entre 20 000€ et 40 000 €		10% Travaux entre 20 000€ et 40 000 €	
Prime Région production de logt: Remise sur le marché localif d'un logt vacant	5% du montant des travaux					
Aide aux travaux du volet énergie Prime HM	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Agglomérations :						
➤ Grand Avignon	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %
➤ CCPRIO	%	%	%	%	%	%
➤ CoVe	%	%	%	%	%	%
➤ Sorgues du comtat	8 %	8 %	8 %	8 %	8 %	8 %
➤ LMV	15 %	15 %	15 %	15 %	15 %	15 %

* En cas de non atteinte des gains mini de 50%, le projet peut être éligible si le PB réalise un bouquet de travaux BBC compatible avec au – 4 postes liés aux éco d'nrj dont 2 portant sur l'enveloppe du bâtiment (isolation des murs, de la toiture ou des planchers, menuiseries) et 2 portant sur la ventilation et le confort d'été.

** Le niveau BBC rénovation est équivalent à moins de 72 kW hep/m².an pour les communes de Vaucluse situées en dessous de 400 m d'altitude.
Le niveau BBC rénovation est équivalent à moins de 80 kW hep/m².an pour les communes de Vaucluse situées entre 400 et 800 m d'altitude.

PLH

PROGRAMME
LOCAL DE
L'HABITAT

Luberon Monts
de Vaucluse

Concrètement

	HT	Subvention ANAH	Prime ANAH	Subvention LMV sollicitée	Subvention Région	Prime - Vacance Région	Subvention CD84	Prime Département	Total Subventions	TTC	Reste à charge propriétaire	Type de travaux
PB	60 558,20 €	20 765 €	1 500 €	8 899,20 €	2 966,40 €	2 966,40 €	5 933,00 €		43 029,80 €	84 710,82 €	40 356,22 €	Dégradation lourde
PB	15 879,00 €	3 970 €	2 000 €	2 382 €	318,00 €		635,00 €		9 305,00 €	17 591,00 €	8 286,00 €	Habiter mieux
PO	34 144,19 €	15 000 €	4 500 €	3 000,00 €			2 400,00 €	500,00 €	25 400,00 €	36 718,45 €	11 318,45 €	Habiter Mieux
PO	3 222,75 €	1 611 €		322,28 €			161,14 €		2 094,80 €	3 400,00 €	704,50 €	Autonomie

SOLIHA 84
17 place du Marché
84510 CAUMONT SUR DURA
Tel : 04.90.23.12.12

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

PLH

PROGRAMME
LOCAL DE
L'HABITAT

Luberon Monts
de Vaucluse

Mais aussi Le programme SARE



Commune de Lourmarin

Permanence sur rdv le 2ème jeudi de chaque mois



PERMANENCE DU CONSEILLER DANS VOTRE COMMUNE



Les conseillers France Rénov' guident gratuitement les particuliers et les petites entreprises dans leurs travaux de rénovation énergétique.

www.alte-provence.org
04 90 74 09 18



- LOGEMENT 
- CADRE DE VIE 
- PATRIMOINE 
- ECONOMIE 
- POPULATION 

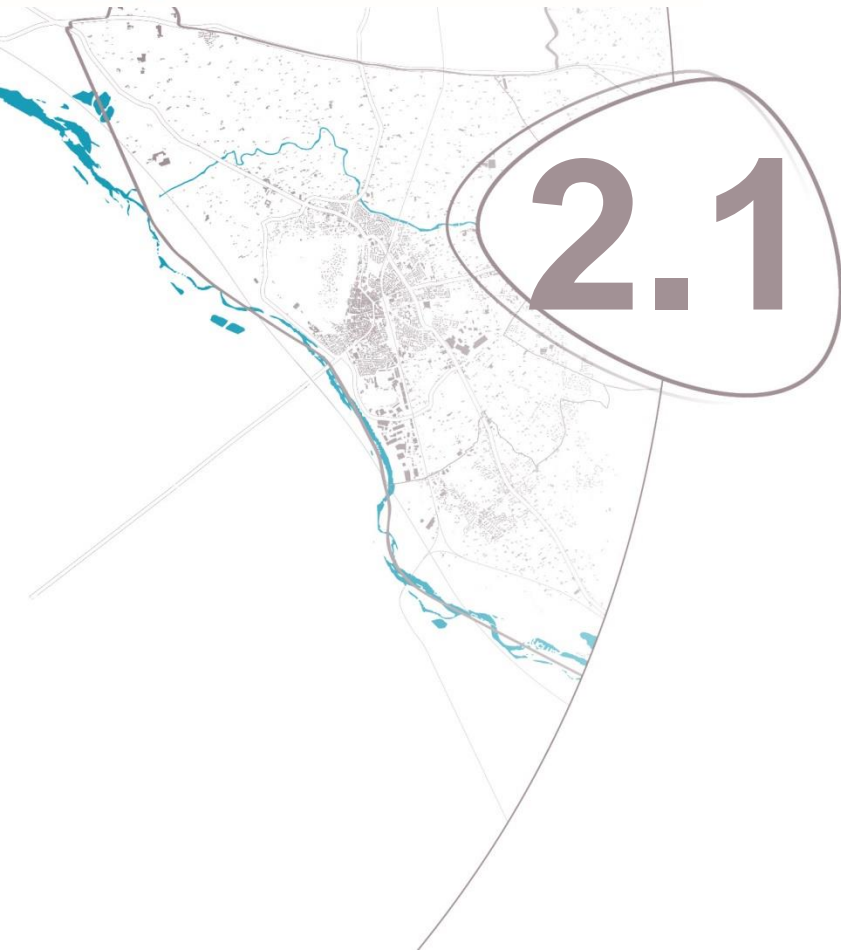
PLH

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT
Luberon Monts de Vaucluse

Imaginons ensemble notre futur territoire !



Le permis de louer

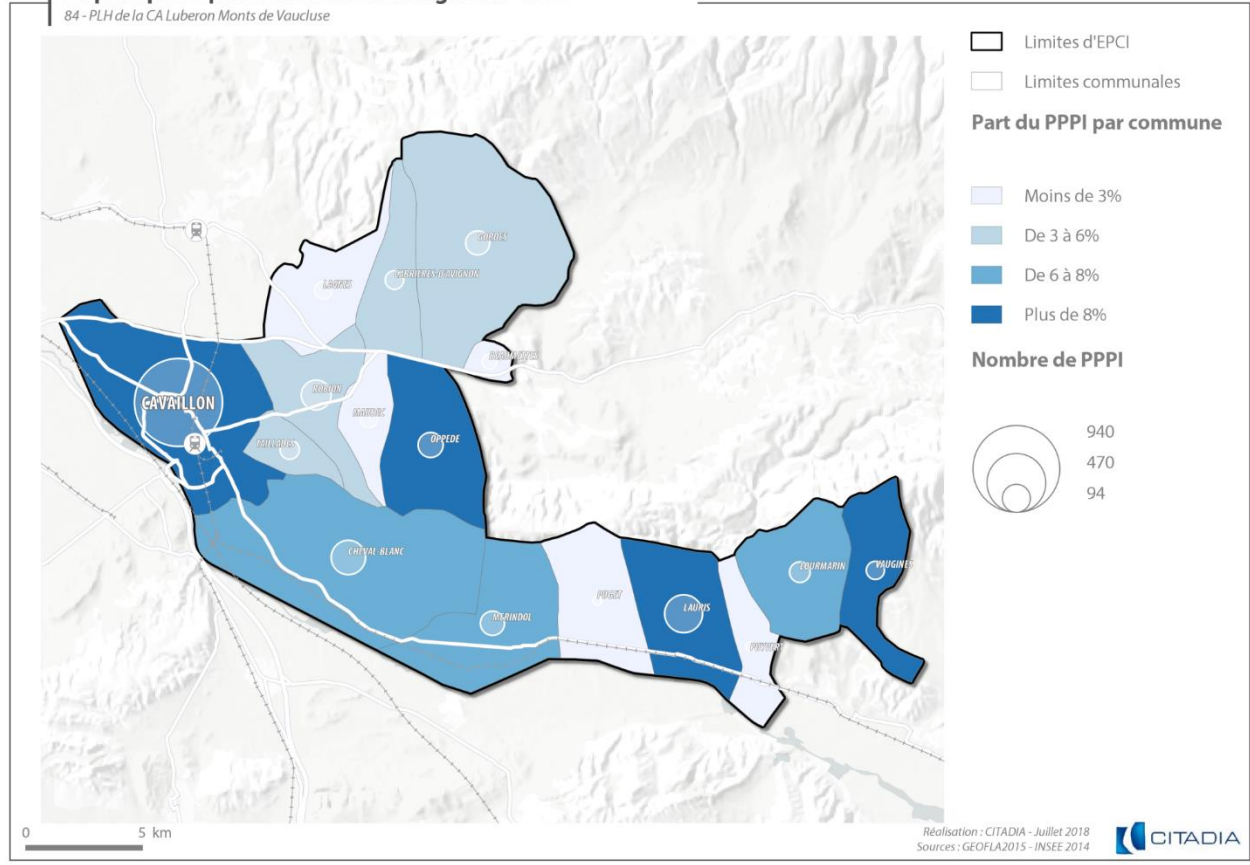


**Pourquoi avoir
instaurer un permis
de louer à Cavillon?**

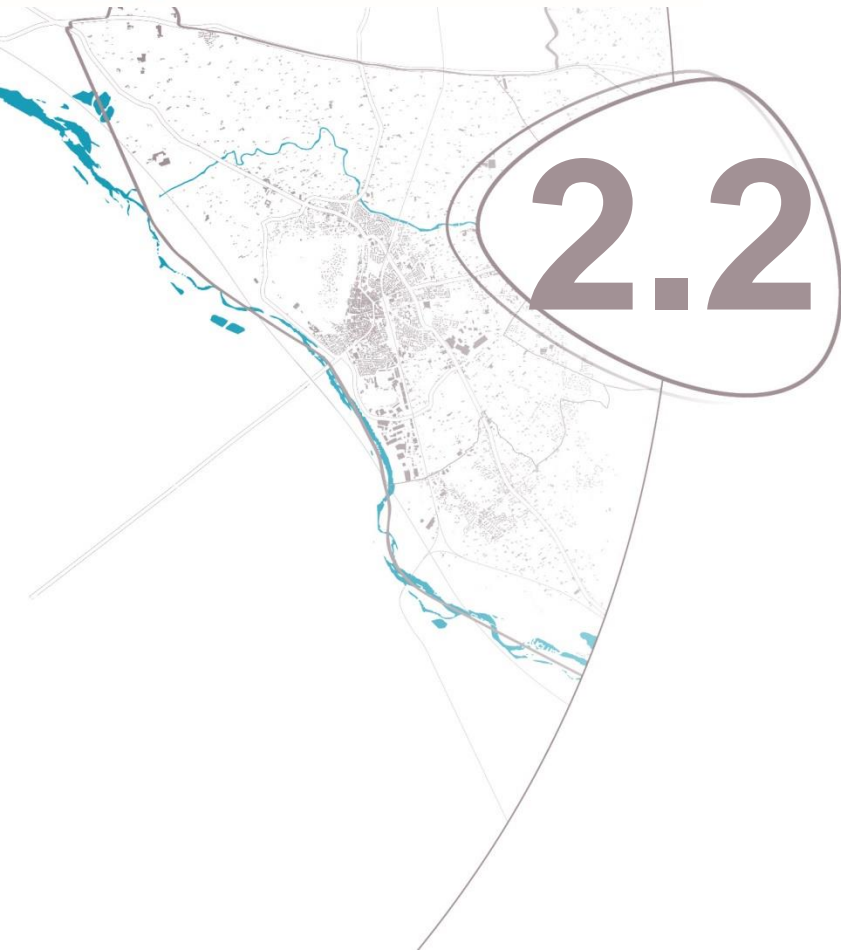
Permis de Louer

- ✓ Volonté de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil
- ✓ Une action phare du Programme Local de l'Habitat

Le parc privé potentiellement indigne en 2013
84 - PLH de la CA Luberon Monts de Vaucluse



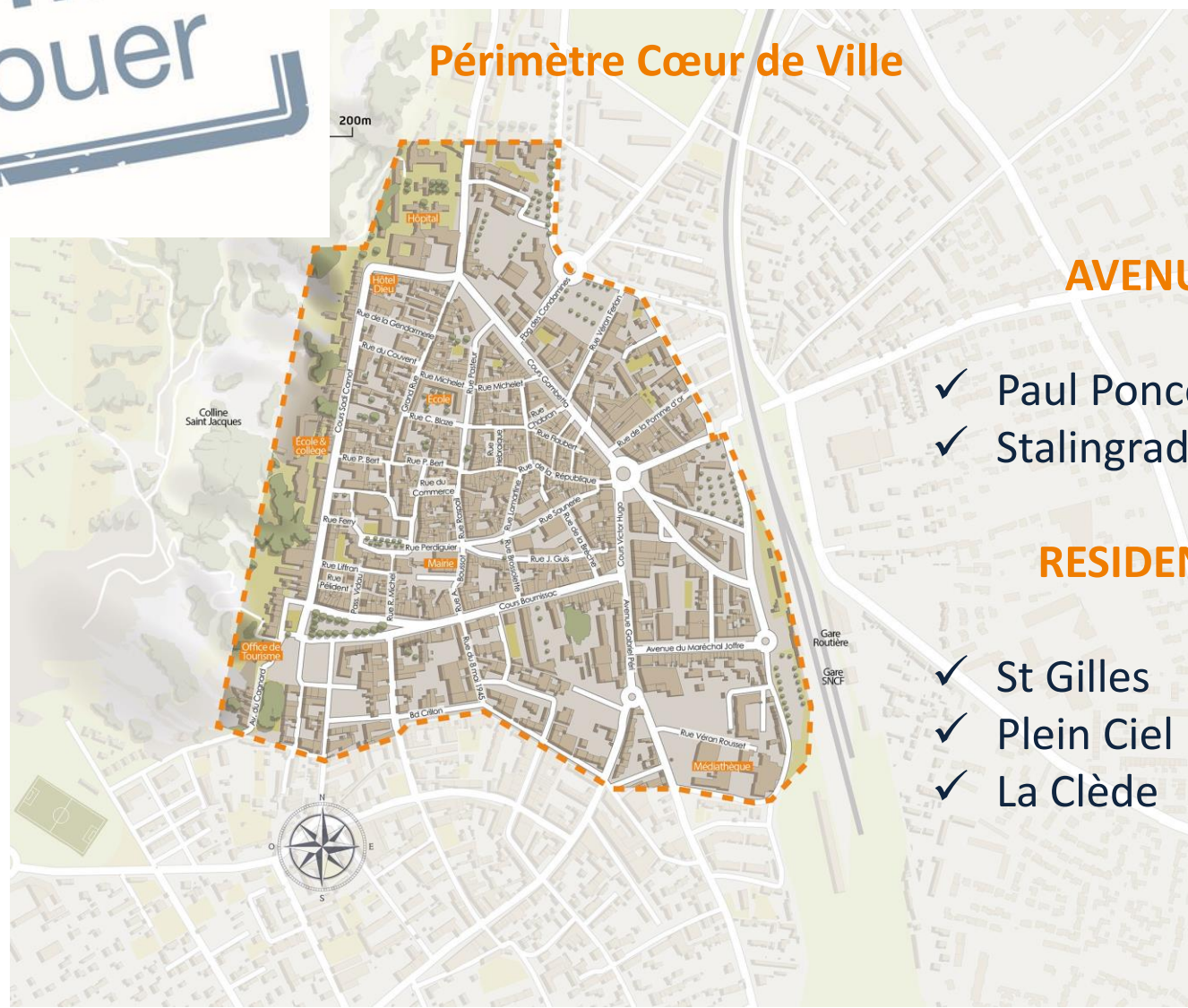
Permis de Louer



**Quelles sont les
zones concernées?**

Permis de Louer

Périmètre Cœur de Ville

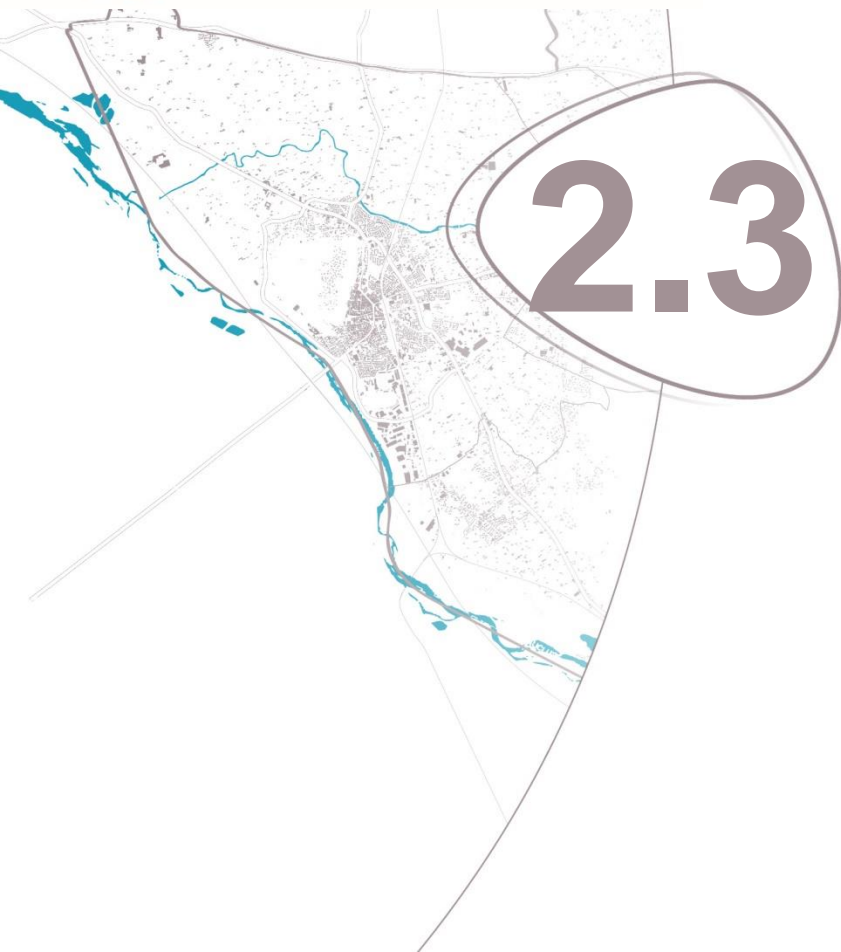


AVENUES

- ✓ Paul Ponce
- ✓ Stalingrad (du 13 au 99)

RESIDENCES

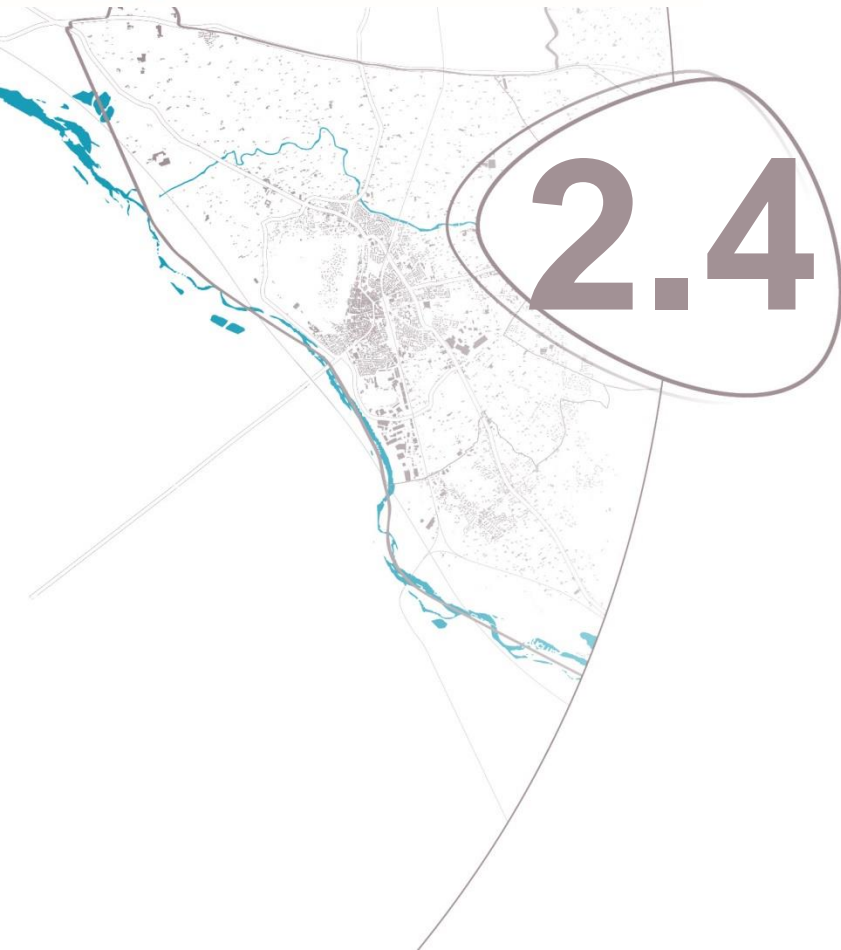
- ✓ St Gilles
- ✓ Plein Ciel
- ✓ La Clède



**Quels sont les
logements
concernés?**



- ✓ Les logements vides et les logements meublés
- ✓ Seules les **nouvelles mises en location** ou les **changements de locataires** sont concernés par le permis de louer
- ✓ Les logements sociaux, baux commerciaux et locations touristiques saisonnières (moins de 4 mois dans l'année) ne sont pas inclus dans le dispositif



**Qu'entend-on par
logement décent
pour obtenir le
permis de louer?**

Permis de Louer



- ✓ Une pièce principale d'une surface au sol d'au moins 9 m² et d'une hauteur sous plafond de 2,20 m minimum
- ✓ La présence d'ouvertures dans les pièces
- ✓ Les installations d'électricité et de gaz aux normes
- ✓ L'absence d'humidité et la présence de ventilation en état de marche
- ✓ L'état général des équipements (moyen de chauffage suffisant, état des sanitaires et de réseaux d'évacuation...)
- ✓ L'absence de risque de chute pour les personnes (présence de garde-corps, rambarde....)...



CONTACT

**Luberon Monts de Vaucluse
Agglomération**

315 avenue Saint Baldou
84300 Cavailon
04 90 78 82 30

permisdelouer@c-lmv.fr
www.luberonmontsdevaucluse.fr

